



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 222-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.488

Déposée le : 03.09.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Hess (Nidau, PLR) (porte-parole)
Flück (Interlaken, PLR)
Arn (Muri b. Bern, PLR)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 23/2026 du 14 janvier 2026
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Adoption sous forme de postulat**

Prolonger la ligne RBS pour un raccordement du site de l'Île qui réponde aux besoins de l'avenir

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'engager, de concert avec les autorités fédérales, les travaux de planification et d'exécution nécessaires à une réalisation aussi rapide que possible du prolongement de la ligne RBS depuis la nouvelle gare souterraine jusqu'au site de l'Hôpital de l'Île.
2. de faire rapport au Grand Conseil sur l'avancement des travaux dans le cadre des arrêtés sur l'offre quadriennaux.

Développement :

Avec la nouvelle gare RBS à Berne, la région se dote d'un point nodal performant pour les transports. L'excavation des cavernes est achevée et les entrées des tunnels pour le prolongement ultérieur de la ligne RBS en direction du sud-ouest sont prêtes.

Avec des milliers d'emplois, d'étudiantes et d'étudiants, de patientes et de patients ainsi que de visiteuses et de visiteurs, le périmètre de l'Hôpital de l'Île, connu bien au-delà des frontières régionales et cantonales, se mue en site de première importance pour la médecine, la formation et l'économie du canton de Berne.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la desserte actuelle arrive à saturation : vu la densité de l'espace urbain, il n'est pas possible de rajouter à l'infini des routes et des liaisons de

bus. Le prolongement de la ligne RBS jusqu'au site de l'Hôpital de l'Île est une solution efficiente et tournée vers l'avenir : en déplaçant les flux sous terre, elle déleste les espaces dédiés aux transports en surface et renforce l'attractivité du site.

En 2021, le canton de Berne et la conférence régionale de Berne-Mittelland ont élaboré une étude d'opportunité concernant la desserte du périmètre de l'Île. À court et éventuellement à moyen terme, l'étude recommande de renforcer la desserte par bus. Quant au développement de l'offre à long terme, des incertitudes subsistent. Parmi les solutions étudiées, certaines prévoient des trams, mais ceux-ci occupent également l'espace routier. Par ailleurs, ils ne font pas l'unanimité au sein de la population et leur financement reste incertain. En outre, la planification des projets en question s'étend sur de longues années, comme le montrent les exemples du tram Berne Ouest et du tram d'Ostermundigen. Il faut par ailleurs s'attendre à un raz-de-marée d'oppositions.

Le prolongement de la ligne RBS jusqu'au périmètre de l'Hôpital de l'Île est une solution toute trouvée.

Vu la durée et la complexité de la planification des infrastructures de transport public, les travaux préparatoires doivent être engagés sans délai. Il convient aussi de solliciter le concours des autorités fédérales, puisqu'elles sont chargées de l'approbation des plans et pourraient également participer au financement via les programmes d'agglomération.

Réponse du Conseil-exécutif

Pour le Conseil-exécutif, le développement du site de l'Île constitue un projet stratégique d'importance cantonale. C'est pourquoi, en 2021 déjà, le canton a procédé à un examen d'opportunité (OE) relatif à la desserte du site de l'Île par les transports publics. Cette étude a conclu qu'un prolongement de la ligne RBS, dont les coûts seraient élevés, uniquement pour desservir le site de l'Île n'est pas justifié. L'étude indique qu'à court et moyen terme, le site devra être desservi par des bus à double articulation, puis par une ligne de tram.

La création d'un arrêt RBS sur le site de l'Île ne pourrait donc faire valoir son utilité qu'à condition que la desserte s'étende également à d'autres régions. Un second EO mené en 2023 a permis d'étudier la future desserte du couloir Köniz–Berne sud. Il s'est toutefois avéré qu'un prolongement de la ligne RBS en direction de Köniz–Schwarzenburg ne serait pas non plus la meilleure solution. Pour cette zone, il a en effet été décidé de miser sur des bus à double articulation en direction de Köniz et sur la voie normale de BLS en direction de Schwarzenburg.

Comme le prolongement de la ligne RBS en direction du site de l'Île et au-delà fait état d'un potentiel d'avenir intéressant, d'autres études communes du canton, de RBS et de la Conférence régionale de Berne-Mittelland sont en cours. Le but de tous les partenaires est de parvenir à un concept de transport global durable pour cette zone.

Avant de pouvoir entreprendre des travaux de planification et de réalisation avec la Confédération, les résultats de ces études devront être compilés dans un concept global définitif. La possibilité de prolonger la ligne RBS en direction du site de l'Île a néanmoins été garantie dans le cadre du projet de construction de la nouvelle gare souterraine.

Le Conseil-exécutif fournira des informations sur l'avancement des travaux relatifs à la desserte du site de l'Île dans le cadre des arrêtés sur l'offre quadriennaux.

Destinataire
– Grand Conseil